

Annexe 3 **Facturation et frais annexes des techniciens en interne**

Renseignements pris au près du chargé de la gestion des ressources humaines de La Ferté Bernard libellés comme suit :

Bonjour Madame, je suis stagiaire au service biomédical du CH de La Ferté Bernard et dans le cadre de mon sujet de stage, je suis à la recherche de certaines informations concernant la fonction "technicien biomédical".

1) Quelle est le nombre d'heure de travail d'un technicien biomédical au CH ?

R : Un technicien milieu carrier (technicien biomédical) travaille 151.67 heures par mois

2) Quelle est la tarification à l'heure d'un technicien biomédical ?

R : un technicien biomédical est à 24 euros/heure (tarification net)

3) Quelles sont les charges financières d'un technicien biomédical ?

R : Un technicien biomédical au total comme charge 1156 euros

-salaire brut +patronat = 3608 euros (1)

-Salaire brut = 2452 euros (2)

-charges = 3608-2452 =1156 euros